

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit et le dix janvier à dix-huit heures.

Le conseil municipal de la Commune de CERESTE a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.2121-10 du CGCT, sous la présidence de Gérard BAUMEL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Etaient présents à cette assemblée : 10 membres.

Procurations : d'Alazaïs DUNGELHOEFF à Isabelle Basso, de Yves GILLIBERT à Pierrette FRIMAS, de Loïc MALLEGOL à Jean-Louis de BOISSEZON et Geneviève MAZUEL à Pauline FERRE.

Absente excusée : Laure ROSTAN D'ANCEZUNE.

Secrétaire de séance : Jean-Marie WILLOCQ

Date de la convocation : 05 janvier 2018

Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Bilan à mi-mandat et débat d'orientation budgétaire 2018
2. Demande de DETR 2018 : Vidéo-protection
3. PERSONNEL : Réorganisation des services, Rectification du tableau des emplois – Recrutement d'agents contractuels non-permanents – Avenant au contrat aidé

Questions diverses

I) BILAN DE MI-MANDAT

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal un bilan de mi-mandat des travaux réalisés depuis 2014 à ce jour.

- La réfection de plusieurs voiries.
- Construction de la nouvelle station d'épuration
- Création d'un réseau de renforcement de l'alimentation en eau du réservoir communal.
- la mise en place des activités périscolaires, l'informatisation d'une 3^{ème} classe à l'école,
- la mise en conformité de plusieurs bâtiments publics
- la sécurité et l'information municipale : panneau numérique, vidéo-protection
- Mise en place d'une gestion financière rigoureuse pour faire face aux baisses de dotations de l'Etat

Ainsi que les travaux réalisés et non prévus dans le programme électoral :

- borne de recharge électrique pour véhicules : parking derrière l'école
- enfouissement des réseaux au quartier de la Romane et du haut Laquet
- service démarche en ligne à l'accueil de la mairie
- l'aménagement du terrain près du jeu de boules

Orientations budgétaires 2018 :

Pour 2018 le Maire présente les projets à commencer ou à étudier pour la recherche de financements.

- rénovation de la piscine (tranche 1)
- mutualisation de la médiathèque et du point info tourisme
- Suite aux travaux de la Romane et du haut Laquet, poursuite de l'enfouissement d'une partie des réseaux au lotissement du Laquet.
- changement des menuiseries des classes de l'école
- modernisation des conteneurs enterrés sur le cours Aristide Briand

- Abris à conteneurs près de la colonie SNCF et du camping de Sibourg
- Aménagement d'un parc de loisirs et découverte près du nid d'amour (recherche de financement)
- Circuit de découverte du village ancien
- Travaux de rénovation de la Placette et de la salle des remparts une demande de subvention sera faite lors du prochain conseil municipal
- Travaux d'entretien de la toiture de l'église et du rez de chaussée du presbytère
- Travail à effectuer en lien avec La Poste sur le Nom des voies et numérotation des habitations
- Aménagement du quartier des aires, nouvelle gendarmerie, réhabilitation de la caserne des pompiers
- Poursuite de la recherche d'économies dans la section de fonctionnement afin de dégager un report suffisant pour la section d'investissement afin de payer le capital des emprunts et de participer à l'autofinancement des projets.
- Recherche de nouvelles subventions d'investissement. Tous les travaux proposés ne pourront se faire que si des subventions sont obtenues.

II) DEMANDE DE DETR 2018 : Complément installation de la vidéo-protection

Depuis 2015, la commune s'est dotée de caméras pour la sécurité des personnes et des biens. Monsieur le Maire propose d'installer un système complémentaire à l'entrée Ouest au rond-point de l'entrée du village avec plusieurs caméras permettant de visualiser la RD 4100 et de départ de la RD 31.

Monsieur le Maire a consulté plusieurs prestataires et le devis de sécurité vol feu s'élève à 13 970 € HT.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de demander l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2018 à hauteur de 40 %.

Le Conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition de Sécurité Vol Feu et autorise le maire à demander la DETR et à signer tous les documents relatifs à cette opération.

III) PERSONNEL

Début 2018 a eu lieu une restructuration du personnel et une réorganisation du travail dans les différents services. A la Mairie l'accueil va être modifié avec mise en place d'une borne pour les démarches en ligne : carte d'identité, permis de conduire, cartes grises, passeports...un poste d'accueil sera affecté à partir de la mi janvier aux heures d'ouverture de la mairie. De plus il sera créé un bureau accessible pour l'Etat civil, la communication et les élections.

A l'école : fin des TAPS, et réorganisation du temps de travail du personnel en place.

Cette réorganisation implique de modifier le tableau des emplois.

Le Conseil municipal à l'unanimité accepte de modifier le tableau des emplois en ce sens.

QUESTIONS DIVERSES

Pour information à compter de janvier 2018 la commune a la possibilité de signer un contrat de prestations auprès de l'ADMR, pour des remplacements du personnel d'entretien par exemple. Ce sujet sera vu lors d'un prochain conseil municipal.

La séance est levée à 19h50.

Le Maire
Gérard BAUMEL